

**FAITS MARQUANTS DE LIMA:****SAMEDI 6 DÉCEMBRE 2014**

Samedi 6 décembre, la plénière de clôture du SBSTA s'est tenue dans l'après-midi, et la plénière du CMP a été convoquée en soirée. Tout au long de la journée, le groupe de contact de l'ADP sur le point 3 a abordé les éléments de l'accord, y compris la transparence et les délais et les processus liés aux engagements/contributions, et le projet de décision sur la poursuite des travaux de la Plate-forme de Durban pour une action renforcée. Une réunion informelle de bilan a évalué les progrès réalisés dans le cadre de l'ADP. La première session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international (EEI) a eu lieu toute la journée.

PLÉNIÈRE DE LA CMP

RAPPORT SUR LA TABLE RONDE MINISTÉRIELLE DE HAUT NIVEAU SUR LE RENFORCEMENT DU NIVEAU D'AMBITION DES ENGAGEMENTS AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO: Le Président de la CMP 10, Manuel Pulgar-Vidal, a déclaré qu'aucun accord n'avait pu être atteint au cours des consultations informelles sur l'opportunité de former un groupe de contact sur cette question.

La création d'un groupe de contact a été supportée par la Bolivie s'exprimant au nom du G-77/CHINE, et contrée par l'Australie, la Suisse, l'UE et la Norvège. Les consultations informelles se poursuivront.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU SBSTA

Le Président du SBSTA, Emmanuel Dumisani Dlamini, a ouvert la session.

Élection des membres du Bureau autres que le Président: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués que les consultations sur les nominations du Président et du Rapporteur du SBSTA n'avaient pu être achevées, et le SBSTA a décidé d'inviter la CdP à élire le Vice-Président et le Rapporteur du SBSTA.

PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2014/L.23).

RAPPORT DU COMITÉ POUR L'ADAPTATION: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2014/L.7).

MISE AU POINT ET TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET MISE EN PLACE DU MT: Rapport annuel commun du CET et du CRTC: Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis un projet de décision (FCCC/SB/2014/L.5).

PRINCIPES MÉTHODOLOGIQUES CONCERNANT LES ACTIVITÉS LIÉES À REDD+: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués qu'aucun accord n'avait été atteint sur cette question, et qu'elle serait ajoutée à l'ordre du jour provisoire des SB 42.

MÉCANISME INTERNATIONAL DE VARSOVIE RELATIF AUX PERTES ET PRÉJUDICES LIÉS AUX INCIDENCES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES:

Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis un projet de décision (FCCC/SB/2014/L.8).

QUESTIONS RELATIVES À L'ÉTAT DE LA SCIENCE ET À L'EXAMEN: RE5 du GIEC: Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis un projet de décision (FCCC/SBSTA/2014/L.27 et Add.1).

Recherche et observation systématique: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2014/L.19).

Examen de la période 2013-2015: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2014/L.9). Le co-facilitateur du DSE, Andreas Fischlin (Suisse), a présenté rapport sur les quatrième et cinquième réunions du DSE, et a souligné que ces réunions montrent que la limitation du réchauffement planétaire à moins de 2 °C nécessite une approche scientifique à long terme.

IMPACT DES MESURES DE RIPOSTE MISES EN ŒUVRE: Forum et programme de travail: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SB/2014/L.6/Rev.1).

Questions relatives au paragraphe 3 de l'Article 2 du Protocole de Kyoto (impact des mesures de riposte): Cette question a été examinée dans le cadre du sous-point sur le Forum et le programme de travail.

Questions méthodologiques relevant de la Convention: Programme de travail sur la révision des directives pour l'examen des rapports biennaux et des communications nationales, y compris l'examen des inventaires nationaux, des pays développés Parties: Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis trois projets de décision (FCCC/SBSTA/2014/L. 28).

Méthodes de notification de l'information financière par les Parties visées à l'annexe I de la Convention: Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis un projet de décision (FCCC/SBSTA/2014/L.26).

Paramètres de mesure communs permettant de calculer l'équivalent CO2 des GES: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués qu'aucun accord n'avait été conclu sur cette question, et qu'elle serait inscrite à l'ordre du jour provisoire des SB 42.

Emissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2014/L.21)

QUESTIONS MÉTHODOLOGIQUES RELEVANT DU PROTOCOLE DE KYOTO: Incidences de l'application des Décisions 2/CMP.7 à 4/CMP.7 et 1/CMP.8: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2014/L.29).

Clarification du libellé de la Section G (Article 3, par. 7 ter) de l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2014/L.25).



UTCATF au titre des paragraphes 3 et 4 de l'Article 3 du Protocole de Kyoto et au titre du MDP: Le SBSTA a adopté les conclusions et transmis un projet de décision (FCCC/SBSTA/2014/L.24 et Add.1).

Incidences de la prise en compte du reboisement des terres forestières dont le sol est épuisé en tant qu'activités de projet de boisement et de reboisement au titre du MDP: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués qu'aucun accord n'avait été conclu sur cette question, et qu'elle serait ajoutée à l'ordre du jour provisoire de la SBSTA 42.

MÉCANISMES DE MARCHÉ ET AUTRES RELEVANT DE LA CONVENTION: Cadre à prévoir pour diverses démarches: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués qu'aucun accord n'avait été conclu sur cette question, et qu'elle serait ajoutée à l'ordre du jour provisoire de la SBSTA 42.

Démarches non fondées sur le marché: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués qu'aucun accord n'avait été conclu sur cette question, et qu'elle serait ajoutée à l'ordre du jour provisoire de la SBSTA 42.

Nouveau mécanisme fondé sur le marché: Le Président du SBSTA Dlamini a informé les délégués qu'aucun accord n'avait été conclu sur cette question, et qu'elle serait ajoutée à l'ordre du jour provisoire de la SBSTA 42.

PROGRAMME DE TRAVAIL SUR LA CLARIFICATION DES OBJECTIFS CHIFFRÉS DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE DES PAYS DÉVELOPPÉS PARTIES: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2014/L.22).

CLÔTURE DE LA SESSION: Le Secrétaire exécutif adjoint de la CCNUCC, Richard Kinley, a informé les Parties des incidences administratives et budgétaires des conclusions adoptées par le SBSTA.

Le Rapporteur, Jurga Rabauskaite-Surville (Lituanie), a présenté, le rapport de la session (FCCC/SBSTA/2014/L.20), que le SBSTA a adopté.

Déclarations de clôture: BINGO a salué les progrès accomplis, en soulignant que le MT fournit une plate-forme à long terme pour l'engagement du secteur privé et en plaidant pour que les marchés soient au cœur de la nouvelle convention.

CJN !, s'exprimant au nom des ONGE, a appelé à reconnaître qu'il n'y a pas de place pour les marchés dans le système actuel de réduction des émissions. Climate Action Network, s'exprimant au nom des ONGE, a déclaré que les évaluations économiques, sociales et environnementales des technologies font défaut au MT, en mettant en garde contre l'inclusion de technologies qui pourraient avoir des conséquences catastrophiques.

Le Groupe des AGRICULTEURS a déclaré que les risques posés par les changements climatiques ont un impact direct sur la sécurité alimentaire.

YOUNGO a noté que les marchés n'ont pas produit les résultats promis et, avec CJN !, a appelé à un moratoire sur les marchés.

Le Groupe Recherche et ONG indépendantes a mis en exergue la certitude scientifique sur les changements climatiques, en notant l'incertitude qui subsiste sur la façon dont la communauté politique internationale y répondra.

Le Groupe FEMMES et ÉGALITÉ DE GENRE a proposé un atelier sur le genre et la technologie dans le cadre du MT.

La Bolivie a appelé, au nom du G-77/CHINE, à des liens plus étroits entre le MT et le mécanisme financier. Concernant la REDD+, le délégué a exprimé, avec le Panama, au nom de la CPFO, le Népal, au nom des PMA, le Belize, au nom du SICA, et le BANGLADESH, sa frustration devant le manque de progrès sur les orientations méthodologiques pour la REDD+, en soulignant qu'il n'y a pas besoin de nouvelles orientations sur les garanties. Au sujet des mesures de riposte, il a souligné la nécessité de répondre aux besoins spécifiques des pays en développement et a appelé à ce que la CdP 20 résolve cette question.

L'UE, avec Monaco, s'exprimant au nom du GIE, a indiqué sa disposition à aller de l'avant sur la REDD+, les marchés et la clarification des méthodologies applicables à l'Amendement de Doha au Protocole de Kyoto, regrettant l'absence d'accord sur ces questions.

L'Australie, s'exprimant au nom du GROUPE DE COORDINATION, a exprimé sa déception que certaines questions n'aient pu être résolues lors de cette session. Le délégué a salué les progrès accomplis sur le PTN et a instamment demandé un accord sur la composition du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices à la CdP 20.

Nauru a appelé, au nom de l'AOSIS, le CRTC à aborder d'urgence les technologies pour réduire l'écart des émissions et a félicité le CET pour sa reconnaissance de l'importance du rôle de la technologie dans l'adaptation. La déléguée a appelé à un accord à Lima sur un représentant permanent pour les PEID au sein du Comité exécutif du Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices.

Les PMA ont appelé à un examen équilibré des sources d'information dans le DSE. Le SICA a déclaré que la décision sur le PTN ne garantit pas suffisamment l'efficacité des travaux du programme.

L'UKRAÏNE et la FÉDÉRATION DE RUSSIE ont indiqué leur déception face au manque de temps suffisant pour discuter des sous-points 11 (a) et (b) sur les Articles 5, 7 et 8 du Protocole, et de la clarification du libellé de la section G (paragraphe 7 ter de l'Article 3) de l'Amendement à Doha au Protocole de Kyoto.

La Secrétaire exécutive de la CCNUCC, Christiana Figueres, a remercié le Président du SBSTA Dlamini pour ses années de service à titre de Président, félicitant le SBSTA pour ses résultats.

La SBSTA 41 a été close à 17:03.

GROUPES DE CONTACT

ADP: Projet de décision sur la poursuite des travaux de la Plate-forme de Durban pour une action renforcée: Samedi, les Parties ont achevé la première lecture du projet de décision sur la poursuite des travaux de l'ADP. Dans la matinée et l'après-midi, les Parties ont examiné les paragraphes sur les moyens de guider l'action renforcée sur le secteur d'activité 2 (ambition à prévoir avant 2020) et le fondement d'un engagement de haut niveau dynamique, et les travaux futurs y afférents.

L'UE, appuyée par les ÉTATS-UNIS et la SUISSE, a souligné que l'objet du secteur d'activité 2 doit demeurer l'atténuation. De nombreux pays en développement ont souligné la nécessité d'aborder également l'adaptation et les MMCE. La CHINE, rejointe par la Jordanie, a suggéré un accent sur la façon d'accroître l'appui international pour renforcer l'action. L'AUSTRALIE a appelé à reconnaître diverses sources de soutien pour les pays en développement.

De nombreuses Parties ont décrit les réunions d'experts techniques (RET) comme utiles et ont soutenu leur poursuite. Nauru a mis en exergue, au nom de l'AOSIS, l'amélioration et l'extension des RET jusqu'à ce que le l'écart du niveau d'ambition des mesures d'atténuation soit comblé, et a indiqué que leurs résultats devraient inclure: des documents techniques mis à jour; un « menu » dynamique en ligne sur des options politiques; un focus sur les avantages partagés des mesures, les obstacles à leur mise en œuvre et les stratégies pour les surmonter; et une synthèse pour les décideurs politiques.

Avec la JORDANIE, EL SALVADOR et la CHINE, le délégué a indiqué que les RET devraient se centrer sur les possibilités d'atténuation et d'adaptation. La NORVÈGE, rejointe par la SUISSE, a appuyé la proposition que les RET se centrent sur l'atténuation, y compris la réforme des subventions aux combustibles fossiles, et, avec la COLOMBIE, a appelé à la reconnaissance du travail de la Commission mondiale sur l'économie et le climat.

Le JAPON, appuyé par la NOUVELLE-ZÉLANDE, a suggéré de renforcer les liens avec les institutions existantes, y compris les centres d'échange d'informations sur le transfert de technologies TT: CLEAR et le CRTC. La NORVÈGE a souligné le rôle du CET et du CRTC dans l'organisation des RET. EL SALVADOR a suggéré des liens plus étroits avec le Comité de l'adaptation et le Fonds pour l'adaptation.

L'INDE, l'ARABIE SAOUDITE et l'ARGENTINE ont demandé des documents techniques. Le Mali a suggéré, au nom du GROUPE AFRICAÏN, des travaux menant à une synthèse technique et à un résumé pour les décideurs politiques pour informer les réunions ministérielles.

L'AOSIS a appelé à la tenue de l'examen des RET au plus tôt en 2017, en vue de leur amélioration. Le CANADA a soutenu un examen « à un certain point ». La SUISSE a favorisé un examen en 2016 ou en 2017.

La BOLIVIE, l'INDE et d'autres pays ont proposé l'augmentation de l'étendue des sujets traités par les RET, la BOLIVIE suggérant un accent sur les systèmes et les pratiques des connaissances technologiques des peuples autochtones et des communautés locales. La Colombie, s'exprimant au nom de l'AILAC, a appelé à la participation des peuples autochtones et des institutions académiques.

Bon nombre de Parties ont salué l'engagement de haut niveau sur l'ADP. L'AOSIS, avec la CHINE, le Bangladesh, s'exprimant au nom des PMA, et l'AILAC, ont appelé à un engagement de haut niveau renouvelé annuellement. Le BRÉSIL a indiqué que les réunions ministérielles devraient être tenues avec parcimonie, lorsque des politiques concrètes peuvent leur être proposées, et, avec l'AOSIS et l'UE, a accepté de travailler sur l'amélioration des produits des RET. Les ÉTATS-UNIS ont appelé à des réunions ministérielles annuelles sur l'ambition à prévoir avant 2020, tenues en parallèle avec la CdP. Le BRÉSIL, la BOLIVIE, le PAKISTAN et l'INDE se sont opposés aux contributions des autorités infranationales aux événements de haut niveau.

Concernant l'engagement d'un large éventail d'acteurs pour la mise en œuvre efficace de l'action renforcée, la SUISSE a indiqué que l'engagement avec les acteurs non étatiques devrait avoir lieu au niveau national. La TANZANIE, appuyée par le MEXIQUE, a suggéré que les entités infranationales et locales agissent à travers leurs gouvernements nationaux.

Contrés par l'UE et les ÉTATS-UNIS, le MEXIQUE, avec le BANGLADESH, a soutenu la tenue, et a offert d'accueillir, des RET régionales et infrarégionales, le BRÉSIL se déclarant disposé à explorer cette idée. Citant les incidences financières, la SUISSE a déclaré que ces RET devraient se tenir parallèlement à d'autres réunions.

Les PMA ont appelé à un soutien pour permettre aux experts techniques des pays en développement de participer aux RET.

Le BRÉSIL, appuyé par l'Australie, les ÉTATS-UNIS et la SUISSE, a suggéré de noter les avantages pour la santé des politiques d'atténuation. Les ÉTATS-UNIS ont proposé d'ajouter également les avantages économiques. L'ÉGYPTÉ a proposé des bénéfices partagés « dans le contexte du développement durable et de l'éradication de la pauvreté ».

Concernant l'Annexe (Information complémentaire sur les CPDN), le PANAMA a demandé que le rôle des forêts soit reconnu et a appelé à une référence à la prise en compte de la bioénergie. L'ARGENTINE, rejointe par l'ÉGYPTÉ, a exprimé sa préoccupation quant à l'inclusion des émissions du secteur des terres, notant que l'agriculture n'est pas la principale cause des changements climatiques.

Tuvalu, s'exprimant au nom des PMA, a proposé de différencier les notifications des pays ayant des objectifs de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie de celles des pays en développement, en mettant l'accent sur les moyens d'apporter un soutien.

Concernant les paragraphes du préambule, les PMA, contrés par l'UE, ont demandé la suppression de la référence à l'augmentation de la température moyenne mondiale de 2 °C.

Bon nombre de pays en développement, contrés par les ÉTATS-UNIS, ont soutenu des références aux principes et dispositions de la Convention. Les ÉTATS-UNIS ont estimé que la différenciation fondée sur les Annexes ne constitue pas une voie vers le nouvel accord et, avec le JAPON, se sont opposés à un « langage divisant ».

La CHINE, rejointe par le PAKISTAN et l'ARGENTINE, a demandé des références au PAB et, avec l'Algérie, s'exprimant au nom du GROUPE ARABE, et d'autres pays, aux décisions précédentes de la CdP. Le CHILI a appelé à une référence à l'équité intergénérationnelle.

Les ÉTATS-UNIS, rejoints par le JAPON, ont dit favoriser la reconnaissance que les contributions sont déterminées à l'échelle nationale et reflètent les circonstances nationales. Les ÎLES MARSHALL, rejointes par l'UE et le CHILI, ont préféré « engagements » à « contributions ».

La JORDANIE, l'INDE, la CHINE et le VENEZUELA se sont opposés à une référence au rôle de catalyseur des autorités infranationales dans le renforcement de l'impact de la mise en œuvre des politiques sur la réduction des émissions et de la vulnérabilité, et sur le renforcement de la résilience.

L'ARABIE SAOUDITE a proposé de reconnaître, en conformité avec le RSY du GIEC, que les réponses efficaces en matière d'adaptation et d'atténuation dépendront des politiques et des mesures prises à plusieurs échelles.

Transparence de l'action et du soutien: Le BRÉSIL a indiqué que la transparence ne peut pas se substituer à la responsabilité, et est liée non seulement à l'atténuation, mais aussi à l'adaptation et aux MMCE. Le délégué a appelé à un cadre de transparence qui reflète la différenciation et qui s'appuie sur les modalités de MRV existantes en vertu de la Convention.

La TURQUIE s'y est opposée, appelant à un cadre commun avec des dispositions communes de MRV et applicables à toutes les Parties, avec une flexibilité pour les pays en développement concernant le niveau et la profondeur de l'application des dispositions communes de MRV. L'ÉQUATEUR a demandé une référence à la RCMD.

Concernant les engagements, la TURQUIE a indiqué que la portée des contributions devrait rester à la discrétion des Parties.

Délais et processus relatifs aux engagements/contributions: La CHINE a souligné l'importance de la date de conclusion de l'accord, y compris les dates précises du début et de la fin de sa mise en œuvre, et d'un calendrier lié aux engagements.

Concernant les engagements/contributions, la TURQUIE a préféré « contributions ». L'AFRIQUE DU SUD a favorisé des engagements présentant un caractère juridique. Le Chili, s'exprimant au nom de l'AILAC, a déclaré que les « contributions » devraient être communiquées tous les cinq ans, avec une indication des contributions pour la période de cinq ans subséquente, ainsi que la période de cinq ans suivante.

Indiquant l'importance de la flexibilité concernant la longueur de la période, la SUISSE, rejointe par la NORVÈGE, a souligné que toutes les Parties devraient communiquer leurs engagements en même temps. La TURQUIE a préféré une période de 10 ans avec une révision à mi-terme.

Concernant l'examen ex ante, l'AILAC a appelé à un processus robuste. La SUISSE a demandé un examen ex ante des engagements globaux. La TURQUIE a déclaré que le processus ne devrait pas être prescriptif. La NORVÈGE a déclaré que les engagements devraient devenir des obligations juridiquement contraignantes une fois qu'ils sont mis de l'avant par le biais d'une annexe ou d'un calendrier.

Concernant la formalisation/finalisation, l'AILAC a déclaré que les contributions doivent être inscrites dans un document et a mis en garde contre un retour en arrière. La TURQUIE et Tuvalu, s'exprimant au nom des PMA, a déclaré que les contributions pourraient être révisées sur une base volontaire. Les PMA ont appelé à deux annexes sur: les engagements chiffrés de réduction des émissions; et les engagements et stratégies chiffrés de limitation des émissions. L'AUSTRALIE a déclaré que les Parties devraient être autorisées à ajuster leur engagement/contribution à titre exceptionnel.

Concernant l'examen stratégique de la mise en œuvre, l'AILAC a soutenu un cycle de cinq ans et, avec la SUISSE, la TURQUIE et la RÉPUBLIQUE DE CORÉE, mais contrée par la CHINE, a déclaré qu'il devrait être applicable à toutes les Parties. La NORVÈGE a déclaré que l'examen devrait révéler les opportunités encore inexploitées.

Réunion informelle de bilan: Le Président des Cdp 20/ CMP 10, Manuel Pulgar-Vidal, a décrit la première semaine comme une semaine « de propositions, d'explications et d'éclaircissements », et a plaidé pour que la deuxième semaine en soit une de « dialogue, de flexibilité et de construction » afin de présenter, jeudi soir, « le résultat que le monde attend de nous ».

Le Co-Président de l'ADP Kumarsingh a proposé, et les Parties ont accepté, que les co-présidents mettent à disposition, d'ici lundi matin, des versions améliorées du document informel sur les éléments de l'accord et du projet de décision sur la poursuite des travaux de l'ADP, en fonction des commentaires reçus des Parties lors de la première semaine.

Les Parties ont demandé si les versions révisées des documents incluraient une compilation des contributions ou non, le Co-Président Kumarsingh assurant les Parties qu'elles les incluraient. Plusieurs délégués ont appelé à prioriser la discussion sur le fond « pour accélérer les progrès vers un accord et améliorer la clarté » sur la portée des CPDN et les informations nécessaires à leur élaboration.

Les suggestions des Parties sur la voie à suivre comprenaient la tenue de discussions séparées sur les CBDR et l'équité, et « l'appropriation » du « document informel des co-présidents » par le passage à un texte plus formel.

PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ DE L'ÉVALUATION MULTILATÉRALE DANS LE CADRE DU PROCESSUS D'EEI

Ouvrant la première partie de la session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale, le Président du SBI, Amena Yauvoli (Fidji), a noté deux nouveaux processus de MRV établis à Cancun – l'EEI pour les pays développés, et les consultations et analyses internationales (CAI) pour les pays en développement. Il a indiqué que 17 Parties visées à l'Annexe I seront évaluées multilatéralement au cours de cette session. Les Parties ont présenté des exposés sur leurs progrès vers la réalisation de leurs objectifs chiffrés de réduction des émissions pour l'ensemble de l'économie, suivie de questions et réponses.

L'UE a présenté les succès qu'elle a obtenus dans le découplage des émissions de la croissance économique. Appelant à élever le niveau d'ambition des efforts d'atténuation d'ici 2020, la CHINE a demandé pourquoi la contribution de l'UE sur une réduction de 30 % de ses émissions est conditionnelle à des engagements comparables par d'autres pays développés et à des contributions « adéquates » par les pays en développement avancés. Répondant à l'AFRIQUE DU SUD, l'UE a indiqué des réductions supplémentaires de 2 % des émissions, si l'UTCATF était considérée dans son engagement de 2020 en vertu de la Convention.

Dans sa présentation, l'AUTRICHE a noté une cible individuelle en dehors du système d'échange d'émissions (SEE) de l'UE pour une réduction de 16 % des émissions entre 2005-2020. Concernant une question de la CHINE sur les mesures prises par l'Autriche dans le secteur des transports, l'Autriche a noté sa législation sur la consommation de carburant des véhicules et les discussions en cours sur les politiques au niveau de l'UE.

Soulignant l'importance de la contribution du secteur de l'énergie aux émissions de son pays, la CROATIE a expliqué qu'elle s'est fixé l'objectif que l'énergie renouvelable constitue 20 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020, et un objectif d'efficacité énergétique de 9 % en 2020, par rapport à la consommation moyenne en 2001-2005. Répondant à une question du BRÉSIL sur une augmentation prévue des émissions de la Croatie, la déléguée a expliqué que le « partage de l'effort » de l'UE permet une augmentation de 11 % des émissions hors SEE d'ici 2020, par rapport à 2005, mais que la Croatie prend des mesures pour demeurer en dessous de cette cible.

Rappelant qu'il n'est inscrit à la liste des Parties visées à l'Annexe I que depuis 2013, CHYPRE, a notamment: indiqué qu'il dispose d'un objectif hors SEE visant une réduction de 5 % d'ici 2020, par rapport à 2005; présenté ses politiques et mesures d'atténuation sectorielles; et noté que le pays est « sur la voie » d'atteindre son objectif de 2020.

La représentante du DANEMARK a souligné l'objectif de son gouvernement d'atteindre un pourcentage de l'énergie renouvelable dans la production d'électricité et de chaleur de 100 % en 2035, et une élimination complète de l'utilisation des combustibles fossiles d'ici 2050. Elle a souligné les investissements dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et a déclaré que, d'ici 2020, la moitié de la consommation nationale d'électricité devrait provenir de l'énergie éolienne.

La FINLANDE a indiqué que son pays détient le plus fort pourcentage de couverture forestière en Europe, soit plus de 70 % de sa superficie terrestre, et que l'UTCATF demeure un puits d'émissions malgré la croissance de la production de bioénergie. À la demande du BRÉSIL, le délégué a fourni plus de renseignements sur le Programme forestier national 2015,

s'appuyant, entre autres sur, la gestion durable des forêts et une approche holistique intégrant les divers avantages des forêts pour la société. Répondant à la CHINE sur l'effort à déployer pour atteindre l'objectif d'énergie renouvelable de la Finlande de 38 % d'ici 2020, il a expliqué que, en 2012, la part des énergies renouvelables était de 35 %.

Mettant en évidence la culmination des émissions nationales en 1978 et une tendance à long terme à la baisse depuis lors, la FRANCE a expliqué que ce résultat était dû à la décarbonisation du secteur de l'électricité, principalement à travers le déploiement de l'énergie nucléaire. Le délégué a indiqué que les transports et les bâtiments sont des domaines clés ciblés par les politiques et les mesures. Répondant à une question du BRÉSIL sur le rôle des unités de réduction certifiée des émissions dans les efforts de la France pour réaliser son objectif pendant la première période d'engagement au Protocole de Kyoto, il a noté qu'elles s'élèvent à 2 % du budget d'unités de quantité attribuée de la France.

Répondant à une question de l'AUSTRALIE sur les facteurs expliquant l'augmentation de la capacité de production d'énergie photovoltaïque de l'Italie à 18 gigawatts, ITALIE a mentionné l'utilisation de systèmes de quotas et de tarifs de rachat, en indiquant que ces derniers sont ajustés pour s'assurer que des incitations excessives ne soient pas attribuées aux technologies matures. Réagissant à une question posée par les ÉTATS-UNIS sur les défis et les possibilités relatif au fait de présenter le taux de véhicule motorisé par habitant le plus élevé du monde, le délégué a énuméré les principales approches politiques sectorielles: la modernisation de l'infrastructure et de la flotte de véhicules; l'accélération des transferts modaux; et la promotion des carburants à faible émission de carbone.

La LETTONIE a souligné le dépassement de 8 % de l'objectif de réduction des émissions de son pays pendant la première période d'engagement au Protocole de Kyoto. Répondant à la demande du BRÉSIL de fournir des détails sur l'instrument financier de la Lettonie sur les changements climatiques, la déléguée a déclaré que le programme national a abouti à la mise en œuvre de plus de 2 200 projets dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la conversion de la technologie, du développement de technologies de réduction des GES et de la sensibilisation.

Le Président du SBI Yauvoli a suspendu la session, en notant qu'elle reprendra lundi 8 décembre.

DANS LES COULOIRS

Alors que le typhon Hagupit frappe les côtes des Philippines dans ce qui semble devenir un rappel annuel de l'urgence de l'action climatique, l'attention des participants à la CdP 20 s'est centrée sur la hausse des températures sur le site. Anticipant des « discussions enflammées », le Président de la CdP Pulgar-Vidal a déclaré qu'un code vestimentaire décontracté serait de mise pour la deuxième semaine de la conférence, ce qui a été reçu par les applaudissements des délégués épuisés après une semaine de « transpiration et de ventilation ».

À mi-chemin de la CdP, les délégués ont senti l'« ardeur » de la gestion efficace du temps lorsque le SBSTA s'est conclu tôt, dans un temps record. La « SBSTA 41 figurera dans les annales de l'histoire comme celle qui s'est conclue sous le soleil plutôt qu'au clair de lune », a déclaré la Secrétaire exécutive Christiana Figueres.

La première session de la première évaluation multilatérale des Parties visées à l'Annexe I dans l'histoire de la CCNUCC a également été marquée par une conclusion en temps opportun. Malgré une certaine nervosité initiale notée sur le visage des délégués de pays dont les efforts d'atténuation étaient évalués, beaucoup ont estimé que la session de samedi a été utile pour la construction de la confiance entre les Parties.

Au moment où les températures brûlantes de la journée s'atténuaient et qu'une brise fraîche de soirée prenait le relais, de nombreux délégués ont trouvé le temps pour réfléchir. Dans la réunion de bilan de l'ADP en soirée, beaucoup se sont sentis nostalgique lorsque le fait que la semaine prochaine serait « la dernière » des deux co-présidents de l'ADP leur a rappelé. Bon nombre de délégués ont éprouvé une profonde gratitude pour leur direction, parfois « même à un rythme punitif », anticipant, avec un certain degré d'appréhension, qui pourraient devenir les prochains co-présidents l'ADP.